

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***Information du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)**

Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé

Direction déléguée Nord (16-17-79-86)

Unité de la Charente-Maritime

**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE

Prélèvement	00157655	Commune	MARSAIS
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	jeudi 21 mai 2026 à 10h35
Installation	UDI 000080 - R. DE ST-SATURNIN-MIGRE	par	A. GIRAUD
Point de surveillance	0000000157 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	ROBINET ÉVIER LEGUMERIE CANTINE SCOLAIRE BOISSE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : W1JET Code SISE de l'analyse : 00157605 Référence laboratoire : 26052004186101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,78 mg(Cu)/L	2	1	
Nickel	4,3 µg/L	20		
Plomb	0,8 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00157655)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 2 juin 2026

L'ingénieur du génie sanitaire, responsable de l'unité départementale
Santé-Environnement

Philippe VANSYNGEL